

Sustainable Management in Action 03

René Longet
Président d'equiterre, partenaire pour le développement durable,
Genève/Zurich

4 septembre 2003

<p align="center">Plan d'action du Sommet de Johannesburg Aspects concernant le management et l'économie</p>
--

Durant ces deux derniers siècles, le paradigme dominant de l'économie a été de faire comme si la question des ressources naturelles ne se posait pas. La capacité de la nature à fournir des ressources exploitables et à digérer nos déchets et rejets était supposée, tacitement voire explicitement comme illimitée. Or, les limites de la capacité de charge existent, des ressources peuvent suite à leur surexploitation disparaître, les conditions de leur renouvelabilité peuvent se trouver détruites.

Il s'agit donc d'intégrer à nos concepts économiques la notion de limites, de gestion efficace des ressources de la nature. Autrement dit, de considérer que la nature constitue un Capital, qu'elle Travaille pour nous, passer de la fiction du linéaire à la réalité qui est cyclique et systémique. De même, l'économie ne saurait être un but en soi, mais doit répondre à des besoins. Ces besoins ne peuvent se réduire aux seuls besoins solvables. On admettra que le marché est le meilleur allocataire entre moyens et besoins là où la solvabilité et le choix existent. On admettra tout aussi bien que là où ces conditions n'existent pas il faut y suppléer faute de quoi un fossé croissant s'ouvre entre, précisément, moyens et besoins.

La notion de développement durable vise ces buts, en pensant d'abord aux besoins des plus démunis¹, l'homme et la nature, le Nord et le Sud, aujourd'hui et demain. Cette notion a été définie comme suit en 1987 par les Nations Unies²: "*Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion: le concept de besoins, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.*"

C'est sur ces bases qu'a été convoquée la *Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement* (CNUED) en juin 1992 à Rio de Janeiro. Les engagements pris en 1992 ont été développés depuis dans le cadre de plusieurs conférences internationales, comme la *Conférence internationale sur la population et le développement* (Le Caire 1994), le *Sommet mondial pour le développement social* (Copenhague 1995), la *Quatrième conférence mondiale sur les femmes* (Pékin 1995), la *Deuxième conférence des Nations Unies sur les établissements humains* (Istanbul 1996) ou le *Sommet mondial de l'alimentation* (Rome 1996), et, actuellement le *Sommet*

¹Selon les derniers chiffres internationaux, 2,4 milliards d'individus sont privés d'infrastructures sanitaires, 2 milliards d'électricité, 1,1 milliard de personnes d'accès à de l'eau potable, 1 milliard n'ont pas de logement correct, 880 millions de personnes sont sans accès aux services de santé et 855 millions mal nourries. 16% des enfants en âge scolaire ne sont pas scolarisés (113 millions), 855 millions de personnes de 15 ans et plus sont analphabètes.

²Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, Editions du Fleuve, Montréal, 1988.

mondial sur la société de l'information. Plusieurs accords internationaux ont également été conclus, sur des thèmes importants comme la biodiversité, le climat, la désertification.

Au niveau des acteurs économiques, un important travail de sensibilisation est mené tant sur le volet ressources naturelles que sur le volet social, résumé dans l'ambition de l'entreprise "citoyenne" (ou "éthique" ou "responsable") tant sur le plan macroéconomique que sur le plan microéconomique. En 1992, les auteurs du livre *Changer de cap* s'exprimaient entre autres pour une augmentation des prix des énergies non renouvelables³. Puis ce fut le développement des normes volontaires ISO 14'000 (management environnemental, cycle de vie, etc.) et des normes sociales (SA 8'000, qui consigne le standard minimum mondial). De nombreuses entreprises cherchent à ajouter à leur rentabilité financière une plus-value éthique, sociale et environnementale. Une étude publiée au début 1996 par 11 ONG suisses d'environnement et de développement⁴ donne une idée de l'emprise exercée par la consommation de matières et d'énergie de ce pays. Elle souligne que la Suisse doit améliorer ses rendements d'un facteur 3 à 7, selon le type de ressources. Si l'ensemble de la Planète vivait comme la Suisse, il nous faudrait 5 Terres!

Du 26 août au 4 septembre 2002 s'est tenu le Sommet mondial du Développement durable, à Johannesburg, avec pour mission d'adopter un Plan d'action faisant le point sur les exigences actuelles du développement durable; il s'agissait aussi de lancer des partenariats, entre gouvernements et entre acteurs de la société civile. Les exigences d'une meilleure gestion des ressources, qu'il s'agisse des besoins sociaux ou de l'avenir des générations futures, traversent naturellement tout le plan d'action. Cependant, un chapitre de ce plan décrit plus précisément des pistes pour modifier "radicalement" (c'est le terme choisi) nos façons de produire et de consommer :

- Des programmes nationaux et régionaux décennaux doivent être élaborés.
- Le cas échéant la croissance économique sera découplée de ses impacts environnementaux et sur la santé.

Les voies pour ce faire sont en particulier :

- Les analyses sur le cycle de vie.
- Des indicateurs nationaux.
- L'application du principe du pollueur-payeur.
- L'internalisation des coûts écologiques.
- Des programmes de sensibilisation notamment des jeunes consommateurs, mais aussi des producteurs.
- Une meilleure écoefficience et des innovations dans le domaine de la production non polluante.
- Un appui aux PME dans ce sens.
- Une diffusion des bonnes pratiques.

³Par exemple: "S'il est une correction à apporter d'urgence au fonctionnement actuel des marchés, c'est bien l'intégration de ces externalités au calcul des prix de revient. (...) la société doit établir, via des processus politiques, un prix pour l'usage des biens qui sont la propriété commune: l'eau, l'atmosphère, etc." lit-on en p. 39, et en p. 61: "Le fait que le prix de l'énergie ne reflète pas le coût intégral de sa production constitue une incitation objective au gaspillage. (...) Il faut (...) intégrer le coût de l'environnement au prix des biens et des services."

⁴equiterre, Action de Carême, Caritas, Déclaration de Berne, FSE, Greenpeace, Helvetas, Pain pour le Prochain, Pro Natura, Swissaid, WWF, *Sur un trop grand pied*, chiffres et objectifs pour un développement durable, Berne, janvier 1996.

- La promotion de la responsabilité sociale et écologique de l'entreprise (notamment par les normes volontaires de gestion, en particulier celles de l'ISO).
- Le reporting en ces matières.
- La transparence dans le monde des affaires.
- La mobilisation des institutions de financement sur ces enjeux.
- Le dialogue de l'entreprise avec son entourage.
- Une politique de passation des marchés publics qui encourage la mise au point de biens et de services écologiquement rationnels.

On relèvera également dans le Plan que la mondialisation doit profiter de façon équitable à tous ; pour ce faire, il convient de promouvoir un système commercial et financier multilatéral qui bénéficie à tous les pays, faciliter l'accès au marché pour les produits des pays en développement, en particulier des PMA, et placer leurs besoins et intérêts au cœur du programme de l'OMC.

Soutenir les travaux de l'OIT concernant la dimension sociale de la mondialisation, examiner les rapports entre commerce, environnement et développement, encourager les entreprises à adopter une attitude responsable et appuyer l'amélioration permanente de leurs pratiques sont d'autres mesures. Il convient de renforcer la structure financière internationale, d'améliorer la transparence et l'information au sujet des flux financiers, de s'attaquer à l'instabilité des cours des produits de base et à la détérioration des termes de l'échange, de réduire le fardeau de la dette, de prévenir les situations d'endettement insoutenable.

Autres mesures: favoriser l'entrée à l'OMC des pays en développement et réduire progressivement les subventions à l'exportation en prévoyant un traitement différencié pour les pays en développement. Il s'agit de faire en sorte que commerce, environnement et développement s'appuient mutuellement.